

par brevet, sans correspondre à un titre d'office ?). De même, il serait plus fécond d'accepter que le prix des offices puisse non seulement influencer les trajectoires des familles, mais aussi et surtout refléter leurs pratiques. Bref, après les études des bureaux de finances de Tours et de Lyon par François Caillou et Karine Deharbe, celle de la Cour des aides de Paris par Martine Bennini, la nouvelle contribution de Dominique Le Page à l'histoire de la Chambre des comptes de Nantes confirme qu'en matière historiographique au moins, les juridictions financières l'emportent sans conteste sur les parlements de la France moderne.

Christophe BLANQUIE

Centre de recherches historiques, EHESS, Paris

Marie MÉNARD-JACOB, *La première Compagnie des Indes. Apprentissages, échecs et héritage, 1664-1704*, préface de Gérard Le Bouëdec, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2016, 316 p.

En 1664, Jean-Baptiste Colbert fonde la Compagnie des Indes orientales et la Compagnie des Indes occidentales, en s'inspirant des grandes compagnies néerlandaises de son époque. La Compagnie des Indes orientales est de loin la plus fameuse car elle a connu une certaine postérité au XVIII^e siècle, d'aucuns diront exemplaire, dont la thèse (1987) et les livres de Philippe Haudrère tracent les contours. Marie Ménard-Jacob s'intéresse dans le présent livre, tiré de sa thèse soutenue à l'Université de Bretagne Sud en 2012, à la première compagnie des Indes orientales (1664-1704), qui est assurément moins glorieuse. Elle en reprend les éléments les plus originaux, en privilégiant les acteurs et les implantations aux Indes, les fameux comptoirs, pour en expliquer la logique. Son analyse est contenue dans le sous-titre même de son ouvrage, *Apprentissages, échecs et héritage*, trois mots qui s'attachent à saisir le devenir de cette compagnie. Il s'agit donc autant d'une histoire de la politique de la Compagnie que d'une réflexion sur son héritage.

Dans sa première partie consacrée aux apprentissages, M. Ménard-Jacob part d'un constat : les Français ne savent rien de l'Inde dans laquelle ils entendent prendre pied en 1664. Il leur faut constituer un savoir, une connaissance, trouver des repères pour s'insinuer dans un monde où les autres puissances européennes, notamment les Néerlandais, ou les Hollandais comme on disait à cette époque, se sont finalement imposés. Les apprentissages furent difficiles. Mais les Français ne partent pas tout à fait de rien. Rappelons qu'il y a eu quelques Normands assez hardis au XVI^e siècle pour aller jusqu'en Indonésie avant d'en être chassés par les Portugais, et que, durant la première moitié du XVII^e siècle, plusieurs petites compagnies françaises, comme la Compagnie Rigault et la Compagnie de Madagascar, ont trafiqué avec l'Asie. Si ni les uns et ni les autres n'ont connu un grand succès, ils ont été les premiers jalons de cette présence française dans l'océan Indien. Par ailleurs, on a commencé à recueillir

de l'information auprès des marins, des commerçants et même des concurrents néerlandais. François Bernier tirera des douze ans passés aux Indes à partir de 1656 un précieux mémoire pour l'établissement des Français. Cet héritage ancien mériterait une analyse plus en profondeur, car il explique peut-être les partis pris, au moins durant les premières décennies. Il témoigne en outre d'une obsession française pour l'Asie qui tarde à se matérialiser et qui ne se dessine que très progressivement.

Dans une deuxième partie, M. Ménard-Jacob suit la progression des Français en Inde, nous passons d'établissement en comptoir, les principaux étant Surate (1666) et Pondichéry (1673). Il y a de nombreuses implantations secondaires sur toute la côte, mais certaines ne durent pas. Les Français voient grand et loin. Ils ont des ambitions à Ceylan, en Chine, au Siam. La Compagnie envoie ainsi ses représentants jusqu'en Indonésie. Les agents de la Compagnie sont très divers, il y a des marchands, des commis, des directeurs ; tous ont une place bien définie dans la structure de la Compagnie, qu'il aurait été peut-être nécessaire de mieux préciser et d'explicitier. Ils ont parfois une certaine autonomie quand ils sont dans des comptoirs lointains. Pensons à l'agent Jean-Baptiste Guilhem en poste à Bantam en 1671 ! Ils sont fortement dépendants de leurs intermédiaires indigènes pour obtenir des contacts et mener des négociations. Mais les Français observent toujours une certaine défiance envers eux, redoutant toujours d'être dupés. Des comparaisons plus soutenues avec les Anglais et les Néerlandais, et les autres espaces coloniaux français auraient été bienvenus. Mais la situation des Français est fragile en Inde. Le personnel de la Compagnie est peu nombreux et se limite parfois dans certains comptoirs à un simple commis qui doit assumer une responsabilité immense et qui peut sembler bien lourde pour ne reposer que sur les épaules d'un seul homme.

Les agents de la Compagnie ne sont pas toujours connus faute de documentation et n'apparaissent bien souvent que lorsque leurs frasques ou leurs comportements compromettent leur mission. Arrogant et brutal, l'enseigne Chevardière est renvoyé en France en 1702. Bref, on ne les voit pas au meilleur moment, et on ne saurait généraliser à l'ensemble des agents. Certains hommes ont été très actifs et ont mené avec lucidité une politique cohérente afin d'affermir les positions de la Compagnie. D'autres ont eu moins de chance et moins de clairvoyance. Mais il est des permanences. On ne reste pas aux Indes. La vie y est trop difficile. La mortalité est importante. Les agents de la Compagnie demandent à rentrer. Seules quelques fratries y demeurent et prospèrent. Elles fondent en se mariant sur place de véritables dynasties comme les Flacourt ou les Desprez.

Il apparaît dans la troisième partie du livre que la connaissance des Français du monde indien demeure, en bien des points, superficielle malgré les ans. Le contexte local n'est pas toujours bien apprécié. Ils ont parfois du mal à se situer sur l'échiquier politique du continent. Ils ne comprennent pas toujours les fortes imbrications des territoires et la réalité des pouvoirs locaux, notamment dans le sud de la péninsule où les

frontières des états sont assez mouvantes. L'expansionnisme du Grand Moghol Aurang Zeb qui conduit ses armées aux portes des comptoirs français à la fin du xvii^e siècle est redouté. Mais le marathe Shivaji Rajah qui lui résiste et qui a les faveurs des Français n'est finalement pas plus rassurant. Par ailleurs, les Français doivent faire face à leurs rivaux européens. Ils s'opposent aux Hollandais à Ceylan puis à Thomé (ancienne Meliapour). Après plusieurs échecs successifs, l'espace français est reconfiguré et la place de Pondichéry devient le centre névralgique de la Compagnie aux Indes. Le contexte de guerre endémique entre les puissances dans la deuxième moitié du xvii^e siècle pèse sur le développement des établissements de l'Inde, qui doivent toujours penser à assurer leurs défenses et à se prémunir contre les attaques.

La Compagnie des Indes orientales malgré le soutien de la monarchie ne réalisera pas ses objectifs, écartelée entre des options stratégiques contradictoires qui ne seront tranchés qu'en 1704, ce qui inaugurerà une nouvelle époque pour la Compagnie, plus conquérante et plus assurée. Les comptoirs ne peuvent suffire dans un environnement très concurrentiel à assurer sa survie. Les investissements à réaliser sont importants et la guerre rend aléatoire toute perspective d'enrichissement. Mais les difficultés viennent aussi de la structure même de l'entreprise. La distance qui sépare le centre de décision (Paris) des centres opérationnels nuit à sa réactivité pour prendre les décisions adéquates. Il faut, par exemple, six à sept mois pour gagner Surate à la bonne saison. Aux Indes, les officiers de la Compagnie aspirent à davantage d'autonomie. Ce sentiment ne saurait être mieux exprimé que par la déclaration du conseil de Surate en 1697 : « nous nous gouvernerons selon les conjonctures du temps ». C'est à ce niveau que M. Ménard-Jacob situe le point de rupture de la Compagnie des Indes orientales et son échec. Mais n'est-ce pas plutôt une suite d'échecs dus à la méconnaissance du monde indien ? La multiplicité de ses missions n'a pas non plus facilité les choses. La Compagnie mêle en effet de façon implicite religion et commerce, qui peuvent se contrarier et perturber la conduite des opérations. Les missionnaires envoyés par la Société des missions étrangères de Paris s'invitent dans le milieu indien. Ils sont souvent favorisés par les actionnaires très liés au milieu dévot qui ont à cœur de manifester ainsi leur foi. Après 1685, l'objectif d'évangélisation est très clairement affirmé.

Le bilan de la Compagnie dressé par M. Ménard-Jacob peut sembler abrupt. Elle a failli. Elle est endettée. Cependant, M. Ménard-Jacob nuance aussitôt son propos en soulignant que la Compagnie a accumulé de la connaissance et de l'expérience qui permettront le grand développement de son successeur en Asie du xviii^e siècle. Le choix résolument assumé d'interroger l'héritage du xvii^e siècle rencontre peut-être là ses limites, car en plaçant la première compagnie dans l'optique de la compagnie future, elle n'est pas assez considérée comme un objet en tant que tel. Mais ce livre, fruit d'une analyse solide, apporte sa pierre à l'édifice de la connaissance des compagnies de l'époque moderne.

Éric ROULET, professeur des Universités en histoire moderne
Université du Littoral-Côte d'Opale